

Liberte Politique

/

## Xavier Lacroix est nommé membre du Comité consultatif national d'éthique

Article rédigé par *Communiqué*, le 12 mars 2008

C'est à la demande du cardinal Ricard, alors président de la Conférence des évêques de France, que le théologien lyonnais a accepté de représenter l'Eglise catholique au Comité consultatif national d'éthique (CCNE), à la place du père Olivier de Dinechin, sj.

La Fondation de service politique se réjouit de cette décision : c'est un moraliste compétent qui est choisi, dont la maîtrise des grandes questions éthiques contemporaines s'appuie sur une anthropologie rigoureuse.

La nomination de Xavier Lacroix a été annoncée par un décret du président de la République. Le CCNE est renouvelé pour moitié.

Dans un message adressé à ses proches, Xavier Lacroix déclare aborder cette charge avec humilité . Spécialiste de la famille, le théologien a vigoureusement combattu toutes les formes de dévalorisation du mariage, et notamment les unions civiles entre personnes de même sexe.

Il retrouvera au CCNE Alain Cordier, ancien président du directoire du groupe catholique Bayard, propriété des assumptionnistes, actuel président du conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine, responsable de la délivrance des autorisations françaises de recherche sur les embryons humains.

Né en 1947, marié, père de trois enfants, Xavier Lacroix est professeur de théologie morale à la Faculté de théologie de Lyon dont il est doyen depuis 1997. Il a été, de 1986 à 1994, directeur de l'Institut des sciences de la famille de Lyon. Il est membre du Conseil national de pastorale familiale de l'Église catholique.

Il a publié notamment *La confusion des genres - Réponses à certaines demandes homosexuelles sur le mariage et l'adoption* (2005) et en 2007, toujours chez Bayard : *De chair et de parole : Fonder la famille* (2007).

Dans *Liberté politique*, on peut lire de lui : *Le mariage hétérosexuel, monogame, stable : un progrès social*, *Liberté politique* n° 37, été 2007.

*Adoption homosexuelle : ne pas instituer la confusion*, *Décryptage*, 27 octobre 2006

*Filiation : le déni de droit de la parentalité "monosexuée"*, Intervention devant la Commission des lois du Sénat, *Décryptage*, 24 mars 2006

*Mission Famille : "Préserver la spécificité du mariage"*, Intervention devant la Mission parlementaire d'information sur la famille et les droits de l'enfant, *Décryptage*, 28 octobre 2005

Photo : Antoine Pasquier

Le nouveau Comité d'éthique

Arrêté du 4 mars 2008 portant nomination au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé

Par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports en date du 4 mars 2008 :

I. - Sont nommés membres du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé :

1/ En qualité de personnalités désignées par le Président de la République appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles :

- M. Xavier LACROIX, en remplacement du père Olivier de Dinechin ;

- M. Ali BENMAKHLOUF, en remplacement de M. Sadek Beloucif.

2/ En qualité de personnes qualifiées choisies en raison de leur compétence et de leur intérêt pour les problèmes d'éthique :

- sur désignation du président de l'Assemblée nationale : M. Bernard DEBRE, en remplacement de M. Jean Bardet;

- sur désignation du premier président de la Cour de cassation : M. Philippe WAQUET, en renouvellement de son mandat ;

- sur désignation du garde des sceaux, ministre de la Justice : Mme Frédérique DREIFUSS-NETTER, en remplacement de M. Mario Stasi ;

- sur désignation du ministre chargé de l'Éducation nationale : M. André COMTE- SPONVILLE, en remplacement de Mme Monique Canto-Sperber ;

- sur désignation du ministre chargé du Travail : M. Pierre LE COZ, en renouvellement de son mandat ;

- sur désignation du ministre chargé des Affaires sociales : M. Alain CORDIER, en remplacement de Mme Marie-Jeanne Dien ;

- sur désignation du ministre chargé de la famille : Mme Chantal LEBATARD, en renouvellement de son mandat ;

- sur désignation du ministre chargé de la Communication : M. Alain-Gérard SLAMA, en renouvellement de son mandat ;

- sur désignation du ministre chargé du Droit des femmes : Mme Claire LEGRAS, en remplacement de Mme Hélène Gaumont-Prat.

3/ En qualité de personnalités appartenant au secteur de la recherche :

- sur désignation de l'administrateur du Collège de France : Mme Françoise HERITIER, en remplacement de Mme Mireille Delmas-Marty ;

- sur désignation du directeur de l'Institut Pasteur : Mme Pascale COSSART, en renouvellement de son mandat ;

- sur désignation du directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale : Mme Marie-Germaine BOUSSER, en remplacement de M. Claude Kordon ; Mme Annick ALPEROVITCH, en remplacement de Mme Carole Moquin-Patthey ;

- sur désignation du directeur général du Centre national de la recherche scientifique : M. Roger-Pol DROIT, en remplacement de M. Dominique Wolton ; M. Patrick GAUDRAY, en remplacement de M. Jean-Antoine LEPESANT ;

- sur désignation de la Conférence des présidents d'université : M. Claude BURLET, en renouvellement de son mandat.

II. Sont nommés membres du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, pour la durée du mandat restant à courir :

1/ En qualité de personne qualifiée choisie en raison de sa compétence et de son intérêt pour les problèmes d'éthique, sur désignation du ministre chargé de la santé :

- Mme Anne-Marie DICKELE, en remplacement de M. Alain GRIMFELD.

2/ En qualité de personnalités appartenant au secteur de la recherche :

- sur désignation du président de l'Académie des sciences : M. Pierre JOLIOT, en remplacement de M. Robert NAQUET ;

- sur désignation de la Conférence des présidents d'université : M. Georges FAURE, en remplacement de M. Jean-Paul CAVERNI.

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à l'auteur